



AFP Infos Françaises

Jeudi 8 mars 2012 - 14:23:38 GMT

Pensions alimentaires: une sénatrice UMP avait déjà proposé une agence de recouvrement

PARIS, 8 mars 2012 (AFP) - - La sénatrice UMP Joëlle **Garriaud-Maylam** a indiqué jeudi avoir déposé en juillet 2011 une proposition de loi visant à créer une agence de recouvrement des pensions alimentaires mais ce texte n'a pas été inscrit à l'ordre du jour du Parlement.

Le président-candidat Nicolas Sarkozy a proposé jeudi la création d'une agence de ce type sur RMC/BFMTV.

Dans un communiqué, la sénatrice des Français de l'étranger "se réjouit que cette création, qu'elle avait suggérée, devienne une priorité".

Selon elle, une telle agence "simplifierait et raccourcirait la procédure permettant aux parents (dont près de 2,5 millions de familles monoparentales) de percevoir leur pension alimentaire".

"Ce guichet unique centraliserait toutes les demandes et les orienterait en interne vers le service approprié" et "autoriserait une gestion informatisée des dossiers, garante d'une plus grande rapidité pour le recouvrement de créances en France mais aussi à l'étranger".

Actuellement, en cas de défaillance du débiteur, la Caisse d'allocations familiales peut accorder une "allocation de soutien familial" à titre d'avance, tout en mettant en place une action contre le parent mauvais payeur, explique-t-elle.

La sénatrice estime que "ce système lourd entraîne des délais pénalisants", soulignant que "seul 20 à 30% du montant des allocations avancées dans ce cadre sont recouvrées, soit un manque à gagner de 3 milliards d'euros par an".

szb/frd/bg

© 2012 AFP. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20120308-AF-TX-PAR-LNA25

PUBLI-C news-20120308-AF-TX-PAR-LNA25

Ce certificat est émis à **Bibliothèque** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2012-03-09**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.